Placements directs TD

Changements importants au document d'information sur la relation avec le client de Placements directs TD

Entrée en vigueur : 1er novembre 2017



Chez TD Waterhouse Canada Inc., nous nous faisons un devoir de vous fournir des renseignements, des mises à jour et des rappels pour vous aider à investir en toute confiance.

D'importantes modifications ont été apportées au document Placements directs TD – Déclaration sur notre relation d'affaires avec vous. Les principaux changements sont résumés ci-dessous sous l'en-tête de la section modifiée.

Produits et services proposés par Placements directs TD

Produits

Nous donnons à nos clients un accès aux produits de placement suivants :

- des quasi-espèces (p. ex., les bons du Trésor et les titres du marché monétaire)
- des titres à revenu fixe et des titres d'emprunt (p. ex., les obligations et les débentures)
- des actions, y compris les bons de souscription
- des fonds d'investissement, y compris les fonds communs de placement et les fonds cotés en bourse
- des produits dérivés (p. ex., les options)
- des billets à capital protégé, des billets dont le capital n'est pas protégé
- des certificats de métaux précieux

Nos communications avec vous

Avis d'exécution (ne s'applique pas aux achats subséquents de fonds communs de placement dans le cadre d'un plan d'investissement systématique)

Lorsque vous achetez ou vendez des titres, un avis d'exécution vous sera envoyé par voie électronique ou par la poste, selon votre choix, le jour ouvrable suivant la date d'exécution. L'avis comprendra des renseignements sur l'opération, notamment :

- le nom du titre, le marché et les dates:
- la somme que vous avez payée en cas d'achat ou que vous avez reçue en cas de vente;
- la somme payée à titre de commission, de différentiel ou de frais applicables.

Relevé de compte

Vous recevrez:

- un relevé mensuel en cas d'opérations effectuées dans votre compte (sauf les versements d'intérêts et de dividendes) au cours du mois précédent ou sur demande;
- un relevé trimestriel, qu'il y a ait ou non eu des opérations dans votre compte.

Pour la période de référence visée, le relevé renfermera, notamment, les renseignements suivants :

- votre nom, votre adresse, le type et le numéro de votre compte;
- les numéros de téléphone de Placements directs TD;
- la valeur comptable et la valeur marchande de tous les titres détenus dans le compte;
- les opérations effectuées dans le compte au cours de la période de référence visée;
- le rendement du compte et les taux de rendement personnels depuis l'ouverture du compte et pour les périodes de 1, de 3, de 5 et 10 ans, selon le cas.

Indices de référence

Le fait de mesurer le rendement de votre portefeuille par rapport à celui des indices de référence pertinents peut constituer un moyen efficace d'évaluer le rendement relatif de vos placements. Les indices peuvent être consultés sur nos plateformes de négociation en ligne.



Placements directs TD est une division de TD Waterhouse Canada Inc., filiale de La Banque Toronto-Dominion. TD Waterhouse Canada Inc. – Membre du Fonds canadien de protection des épargnants. TD désigne La Banque Toronto-Dominion et ses sociétés affiliées, qui offrent des produits et des services de dépôts, de placements, de prêts, de valeurs mobilières, de fiducie, d'assurance et autres. MD Le logo TD et d'autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.